

ECO

BUSINESS

PME - TPE - STARTUP

27 Avril 2024

www.lodj.ma



ALERTE CHÔMAGE (13.7%)
PIVOTER ET PASSER EN MODE EMPLOI



LODJ.TV

LA WEB TV ECO & ECO



LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE,
POUR UN AVENIR DURABLE !

+150.000

Télespectateurs / mois

+ 20
Émissions

+ 500
Épisodes



SCAN ME!

Sommaire

Récupérer les propriétés industrielles non utilisées



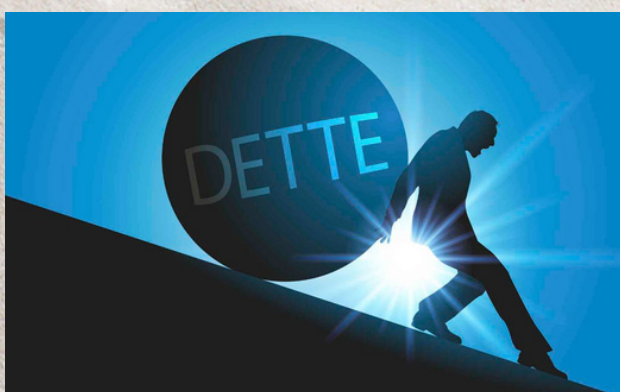
L'économie marocaine au premier trimestre 2024



Les Crédits immobiliers en hausse en début d'année



Ahmed Rahhou tire la sonnette d'alarme sur la dette de l'ONEE



Entretien avec Ali Ghannam qui préside l'Observatoire du tourisme du Maroc

Tourisme : "Bug du premier trimestre", où il y a eu plus de touristes, mais moins de recettes !



Alerte chômage : 13,7 %

1 Mai, le gouvernement acte des mesures significatives pour le pouvoir d'achat



Édito en vidéo

Les campus américains comme du temps de la guerre du Vietnam

Les universités américaines sont en pleine ébullition, secouées par des mouvements de protestation estudiantins contre la guerre à Gaza.

Par Ahmed Naji





Entretien avec Ali Ghannam président de l'Observatoire du tourisme du Maroc

Tourisme : "Bug du premier trimestre", où il y a eu plus de touristes, mais moins de recettes !

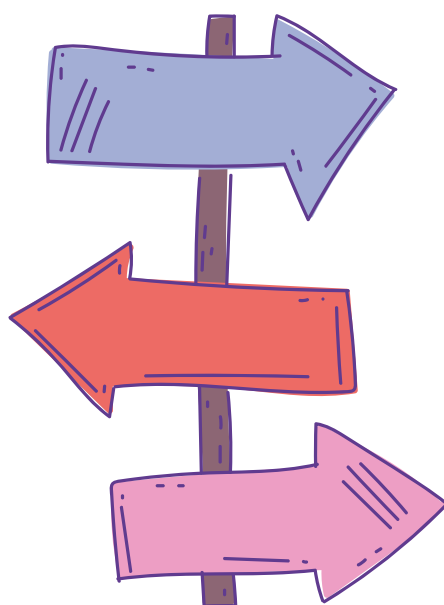
Pourriez-vous nous expliquer les raisons derrière l'augmentation du nombre de touristes au Maroc ce trimestre, tout en observant une baisse des recettes ? Quels facteurs contribuent à cette tendance inhabituelle ?

Il est encore prématuré de tirer des conclusions sur la baisse des recettes touristiques en devises sur la base de 2 ou 3 mois. Les analyses effectuées entre 2022 et aujourd'hui soutiennent fortement l'hypothèse du "Revenge Tourism" en 2022 et la première moitié de l'année 2023, à savoir qu'après deux années de privation due à la pandémie de Covid-19, l'appétit des touristes pour les voyages était énorme. La plupart également disposaient d'une meilleure capacité financière en raison des restrictions de consommation imposées par les mesures de sécurité sanitaire. D'ailleurs, on voit bien qu'à partir de Juillet 2023 les recettes ont commencé à décliner par rapport à 2022.

Aujourd'hui, le monde connaît une hausse de l'inflation qui a impacté le pouvoir d'achat des consommateurs, notamment européens. Pour information, de récentes études montrent que plus d'un Européen sur deux estime que son pouvoir d'achat a régressé.

A noter qu'expliquer cette baisse des recettes touristiques par le recours croissant à l'hébergement informel n'est pas fondé. Les indicateurs sont tous au vert, une augmentation des touristes de 13% durant le premier trimestre 2024 comparé à la même période en 2023, et une croissance également de 3% des nuitées réalisées dans les EHTC sur la même période (et même de +9% dans les nuitées réalisées par les touristes étrangers).

"Quelles stratégies le secteur en général envisage-t-il pour mieux capitaliser sur l'augmentation du flux touristique, tout en améliorant les revenus ? Y a-t-il des ajustements spécifiques prévus pour les services ou les offres proposées ?"



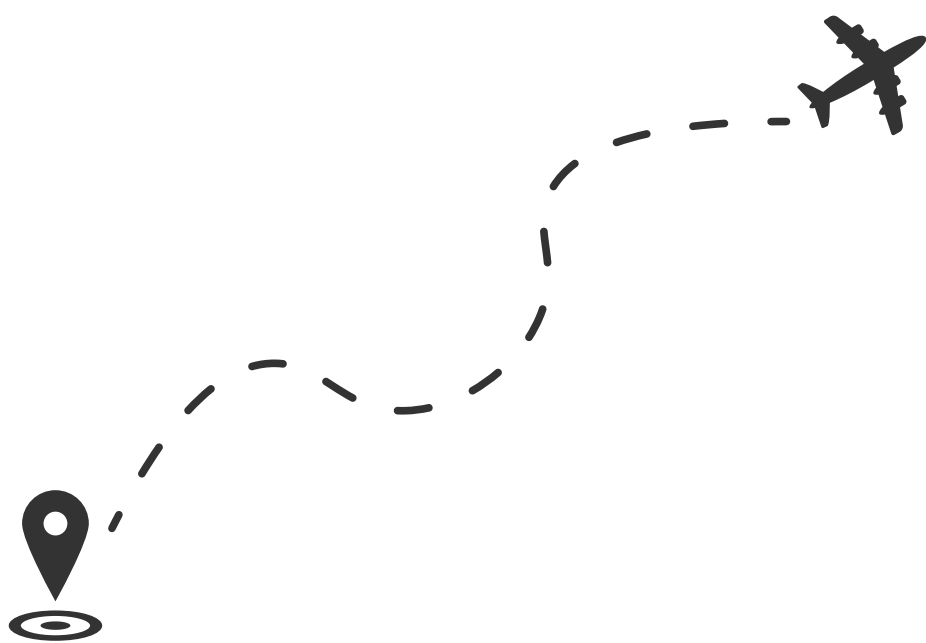
Comme vous le savez, la feuille de route 2023-2026 du tourisme est en cours de déploiement par le Ministère en charge du Tourisme et les professionnels du secteur. Celle-ci met l'expérience client au centre de ses actions. En se concentrant sur l'expérience client, le Ministère vise à créer un écosystème de produits touristiques répondant aux attentes des touristes et favorisant deux éléments essentiels : la prolongation des durées de séjour et l'augmentation des dépenses des touristes.

Il est important de souligner que cette feuille de route a pour objectif de générer plus de 120 milliards de dirhams de recettes en devises d'ici 2026. Pour atteindre cet objectif, la feuille de route mise sur une nouvelle offre plus riche, ainsi que sur des projets d'animation et de loisirs diversifiés visant à offrir aux touristes des expériences innovantes et variées multipliant ainsi les occasions de dépenses.

Plusieurs programmes d'envergure ont été mis en place dans ce sens, tels que le Programme Go Siyaha doté d'un budget de 720 Millions de Dhs avec l'objectif d'accompagner plus de 1700 entreprises touristiques. Ce programme était attendu par les professionnels du secteur depuis plus d'une dizaine d'années.

La mise en place d'incubateurs thématiques sur des sujets incontournables tels que : la Gastronomie Marocaine, le Digital/travel tech et le gaming est également une initiative à même de créer des entreprises/start up innovantes. Et enfin, un appui aux TPME touristiques au niveau des Régions à travers les programmes de SDR touristiques est en cours de généralisation sur les Régions du Royaume.

"Comment prévoyez-vous d'aborder les prochains trimestres pour rectifier cette disparité entre le nombre de visiteurs et les revenus générés ? Existe-t-il des initiatives ou une stratégie à court terme en cours pour améliorer la situation ?"



Nous suivons de près l'évolution des indicateurs touristiques, notamment les recettes en devises. Actuellement, le tourisme au Maroc connaît une véritable effervescence, comme le montrent les indicateurs. Nous enregistrons une croissance de 13% dans les arrivées à fin mars 2024, portée par les touristes étrangers qui représentent 55% du nombre total d'arrivées sur cette période.

Les nuitées dans les établissements d'hébergement touristiques classés ont également augmenté, avec une croissance de 9% des nuitées des touristes étrangers au cours du premier trimestre. Il est donc primordial de maintenir le cap sur les objectifs de la feuille de route du tourisme en termes d'arrivées et de recettes. Bien que les recettes en devises aient enregistré une baisse de 6% à fin février, nous observons toujours une tendance positive pour atteindre les objectifs fixés.

En termes de stratégie, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et les professionnels du secteur continuent de déployer activement les différents projets de la feuille de route. Cela inclut les efforts dans le domaine de l'aérien et de la promotion pour accueillir davantage de touristes au Maroc, ainsi que les projets d'investissement dans la capacité hôtelière, les nouvelles formes d'hébergement, l'animation et la qualité de service. Car l'objectif est non seulement d'attirer ces touristes, mais aussi de les fidéliser et de les transformer en ambassadeurs de la destination Maroc.





Dynamique sectorielle :

Le secteur agricole a vu sa valeur ajoutée diminuer de 3,9%.

Les industries extractives ont affiché une forte hausse, soutenue par la demande en phosphates.

Le secteur de la construction a bénéficié d'importants projets d'infrastructure.

L'industrie manufacturière a continué sa reprise, particulièrement dans les secteurs de la chimie et du transport.

Le tourisme a maintenu une croissance robuste grâce à une augmentation des arrivées de touristes, en particulier d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Économie internationale et échanges :

L'activité économique mondiale a été diverse, avec un ralentissement notable aux États-Unis et une croissance faible dans la zone euro.

Les échanges extérieurs du Maroc ont affiché un déficit réduit grâce à une augmentation des exportations, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique.



L'économie marocaine au premier trimestre 2024

Au premier trimestre 2024, l'économie marocaine a progressé de 2,9% en glissement annuel, bien que le secteur agricole ait enregistré un déclin. Cette croissance a été principalement portée par une forte activité dans les secteurs secondaires et tertiaires. Toutefois, les activités agricoles ont continué de subir une régression, impactant ainsi légèrement la croissance globale. L'économie mondiale a montré une disparité de croissance, avec une performance particulièrement dynamique en Asie du Sud et au Moyen-Orient, tandis que les zones euro et américaine ont connu une croissance modérée.

Inflation et consommation :

L'inflation a continué de ralentir, atteignant son niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2021, principalement due à la baisse des prix des produits alimentaires.

La demande intérieure a été robuste, avec une consommation des ménages améliorée et un investissement dynamique, particulièrement dans le secteur de la construction.

Perspectives :

La croissance devrait se maintenir au deuxième trimestre 2024, avec une projection de 2,7%, soutenue par la non-agriculture.

Les défis restent, notamment avec la persistance de la baisse de l'activité agricole et les ajustements dans le secteur du logement.

Ce rapport détaillé (Note de conjoncture du HCP Avril 2024) montre une économie marocaine en transformation, naviguant entre défis internes et dynamiques externes.

Les décideurs sont invités à continuer à surveiller ces tendances pour adapter les politiques économiques en conséquence.



Récupérer les propriétés industrielles non utilisées

Dans une démarche proactive, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a annoncé des efforts conséquents pour récupérer les espaces industriels non exploités.

Cette initiative vise autant les zones industrielles récentes que les secteurs plus anciens, et implique des actions légales pour reconquérir ces propriétés laissées à l'abandon.



La complexité juridique de ces démarches ne dissuade pas le ministre qui compte s'appuyer sur le système judiciaire pour contrer la spéculation immobilière nuisible à l'équilibre économique.

Il est important de souligner que ces propriétés sont souvent soumises à un cahier des charges strict qui empêche leur détournement à des fins spéculatives ou autres usages non prévus.

Dans le cadre de la nouvelle charte d'investissement, évoquée par Ryad Mezzour durant une session à la Chambre des représentants, il est clair que la distribution des investissements doit être équilibrée à travers le Maroc.

Des projets significatifs sont prévus dans diverses villes comme Tanger, Rabat, Casablanca, et d'autres, reflétant la vision royale d'une stimulation régionale de l'investissement.

Cette politique vise à protéger et valoriser les zones industrielles, en assurant leur utilisation optimale dans des projets dédiés, ce qui, selon le ministre, devrait booster le développement industriel, créer des emplois et favoriser la croissance économique locale.

Ryad Mezzour envisage de faire appel à la justice pour récupérer les propriétés industrielles non exploitées



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

100 Milliards DH

L'ONEE 100 Milliards de DH de dette

La dette de l'Office National de l'Eau et de l'Électricité (ONEE) était de plus de 100 milliards de dirhams (MMDH) à la fin de l'année 2021.

Cette dette comprend 57 MMDH de dettes de financement

et

41 MMDH de dette sociale liée à la caisse interne de retraite des salariés, portant ainsi la dette globale à ce montant élevé .

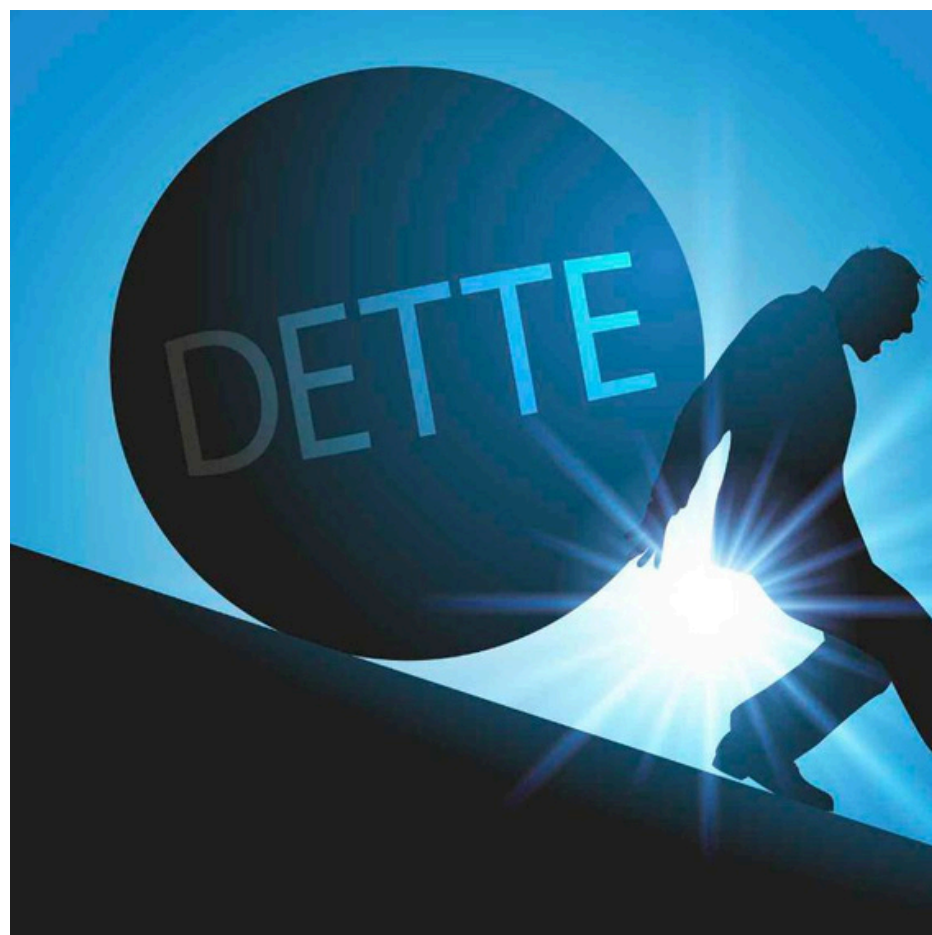


Ahmed Rahhou tire la sonnette d'alarme sur la dette de l'ONEE

L'initiative du Conseil vise à analyser la concurrence sur le marché de l'électricité au Maroc, dans le cadre de ses missions consultatives.

La situation du marché de l'électricité au Maroc suscite de vives inquiétudes, comme l'a révélé le Conseil de la concurrence dans un avis publié le vendredi 26 avril.

Le Conseil met en exergue la nécessité impérieuse de redresser la situation financière de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) et appelle à une restructuration urgente de sa dette, ainsi qu'à une révision du système de tarification pour refléter le coût réel de l'électricité.



Ahmed Rahhou, président de l'institution, souligne que cette démarche ne vise pas à qualifier ou sanctionner les comportements des acteurs du marché, mais à accélérer la réforme dans un contexte mondial de fortes tensions sur les ressources énergétiques et à évaluer l'impact d'une ouverture accrue du marché sur l'émergence d'offres compétitives.

Dans son rapport, le Conseil met en avant la nécessité de désengorger l'ONEE de sa dette colossale, accumulée au fil des ans. Cette dette se divise en trois catégories, selon le document du CC.

La première catégorie englobe la dette due à l'engagement de l'ONEE dans des programmes d'investissement surdimensionnés par rapport à ses ressources, le gel des tarifs de vente, et les engagements financiers du régime de retraite des salariés.

La deuxième catégorie concerne les investissements importants réalisés par l'Office dans le segment du transport, tandis que la troisième catégorie englobe la dette due aux investissements dans l'activité de distribution, notamment dans les zones rurales.

Pour restructurer cette dette, le Conseil propose la création d'une structure chargée de gérer la dette de l'ONEE, ainsi que le transfert de la dette relative à l'activité de distribution à des Sociétés régionales multiservices (SRM) à créer.

En parallèle, le Conseil recommande un recentrage des missions de l'ONEE sur le segment stratégique du transport, et propose un désengagement de l'Office du maillon de la distribution, qui sera pris en charge par les SRM. Il suggère également un cadre incitatif pour l'auto-production, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables.

En conclusion, le Conseil insiste sur la nécessité de se doter d'un régulateur fort et indépendant pour garantir le bon fonctionnement du marché de l'électricité, en particulier en termes de concurrence.

Vidéo en tribune libre



Zakaria Garti : L'ONEE 100 Milliards de DH de dette

La dette de l'Office National de l'Eau et de l'Électricité (ONEE) était de plus de 100 milliards de dirhams (MMDH) à la fin de l'année 2021. Cette dette comprend 57 MMDH de dettes de financement et 41 MMDH de dette sociale liée à la caisse interne de retraite des salariés, portant ainsi la dette globale à ce montant élevé .

Les Crédits immobiliers en hausse en début d'année

Au Maroc, le secteur immobilier montre des signes encourageants de croissance au début de l'année 2024.

LD'après les dernières données de la Direction des études et prévisions financières (DEPF), dépendant du ministère de l'Économie et des Finances, l'encours des crédits à l'habitat a grimpé à 244,1 milliards de dirhams à la fin janvier 2024.

Ce chiffre représente une augmentation de 1,9% par rapport à l'année précédente, où l'encours se situait à 239,6 milliards de dirhams.

Cette croissance modérée des crédits à l'habitat est principalement due à une hausse de 1,1% des crédits destinés à la promotion immobilière, entraînant une augmentation de 0,7% de l'encours global des crédits immobiliers, qui dépasse désormais les 302,2 milliards de dirhams.

La dynamique du marché est également soutenue par une activité de construction robuste.

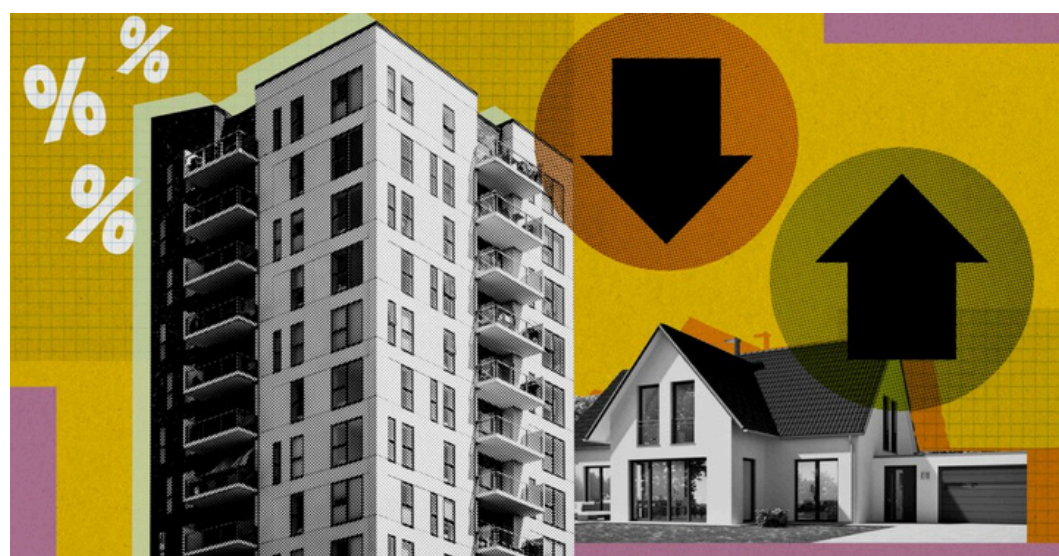
Les indicateurs le prouvent : les ventes de ciment ont augmenté de 8,5% en février 2024 par rapport au même mois de l'année précédente, après une croissance déjà solide de 6,6% en janvier et une baisse notable de 10,7% en février 2023.

Sur les deux premiers mois de 2024, les ventes de ciment ont ainsi enregistré une hausse cumulée de 7,5%, marquant un net contraste avec le recul de 8,4% observé durant la même période l'année précédente. Ces résultats sont notamment portés par des performances notables dans divers segments de marché. Le béton prêt à l'emploi, par exemple, a connu une augmentation significative de 18,3%. L'infrastructure, pour sa part, a bondi de 61%.



La distribution a légèrement progressé de 1,3% et le préfabriqué de 5,8%. À noter également, l'introduction récente du mortier en janvier 2024 qui a contribué à hauteur de 7% à cette progression globale des ventes de ciment à la fin de février 2024.

En conclusion, les premiers mois de 2024 indiquent une tendance positive pour le secteur immobilier au Maroc, soutenue par des investissements continus dans la construction et une amélioration des conditions de financement. Ce contexte prometteur pourrait bien annoncer une année favorable pour l'immobilier marocain.



Faut-il acheter maintenant ou attendre ?



1 Mai, le gouvernement acte des mesures significatives pour le pouvoir d'achat

Fonctionnaires : Une augmentation de 1000 dirhams en deux temps

SMIG et SMAG : Une hausse progressive pour plus de justice sociale

Impôt sur le revenu : Un coup de pouce pour les classes moyennes

Le Premier ministre supervise la signature de l'accord de la ronde d'avril 2024 entre le gouvernement et les centrales syndicales, ainsi que les organisations et associations professionnelles des travailleurs, marquant ainsi un moment décisif pour l'amélioration des conditions de travail au Maroc.

Cet accord, fruit d'efforts concertés, présente plusieurs mesures importantes pour les travailleurs :

– Une augmentation générale des salaires des travailleurs du secteur public, avec une augmentation nette de 1 000 dirhams par mois pour ceux qui n'ont pas encore bénéficié d'une hausse salariale.

– Une réduction de l'impôt sur le revenu (IR) pour tous les employés et entrepreneurs, offrant des économies pouvant atteindre 400 dirhams par mois pour les catégories à revenu moyen.

– Une augmentation de 10 % du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) dans cette ronde, s'ajoutant à une précédente augmentation du même pourcentage, portant ainsi le salaire minimum à une hausse de 20 % depuis l'arrivée de ce gouvernement.

– Une augmentation de 10 % du Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) dans cette ronde, en plus d'une précédente augmentation de 15 %, portant ainsi le salaire minimum agricole à une augmentation totale de 25 % depuis l'arrivée de ce gouvernement..

Les patrons saluent l'augmentation du SMIG et du SMAG

Le président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, Chakib Laalaj, a souligné que le dialogue social et l'accord qui en résulte "instaurent un climat de confiance entre le gouvernement et les syndicats au service des intérêts à la fois des citoyens et de l'État".

Cet accord renforce celui d'avril 2022 car il renferme de nouveaux points liés à la réduction de l'impôt sur les salaires, à l'augmentation du salaire minimum, à la révision du cadre juridique et institutionnel régissant la formation professionnelle continue et à la réforme des régimes de retraite de manière à garantir un équilibre entre les droits et intérêts des salariés et des employeurs.

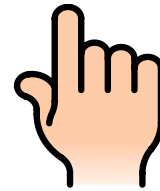
Le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural, Rachid Benali, a quant à lui indiqué que cet accord consolide les fondements du projet de l'État social initié par le Roi Mohammed VI, ajoutant qu'il apporte des solutions aux questions qui préoccupent les salariés et les professionnels et une vision d'avenir claire pour un règlement des dossiers en suspens, notamment la loi sur la grève.

Il a affirmé que les professionnels du secteur agricole et des industries manufacturières saluent cet accord, assurant que "les dirigeants du secteur se tiennent aux côtés de la classe ouvrière au service de ses intérêts et de l'intérêt général".



Jamal Belahrach

Dialogue social/Hausse des salaires : un effet de levier pour l'économie ? Cette question fera l'objet du débat de l'Info en face. Pour en discuter, Rachid Hallaouy reçoit Jamal Belahrach, CEO de DEO conseil, ancien vice-président de la CGEM & past président de la commission Emploi & Relations Sociales-CGEM.



Émission vidéo Surlering de L'ODJ Média

Youssef Guerraoui Filali, Président du Centre Marocain de la Gouvernance et le Management : Hausse générale des salaires/ Qui va payer la facture ?
Dialogue social/ Une bonne "nouvelle" pour l'entreprise ?
Hausse générale des salaires/ Qui va payer ?
Bilan Gov mi mandat/ Le plus reste t-il à faire ?

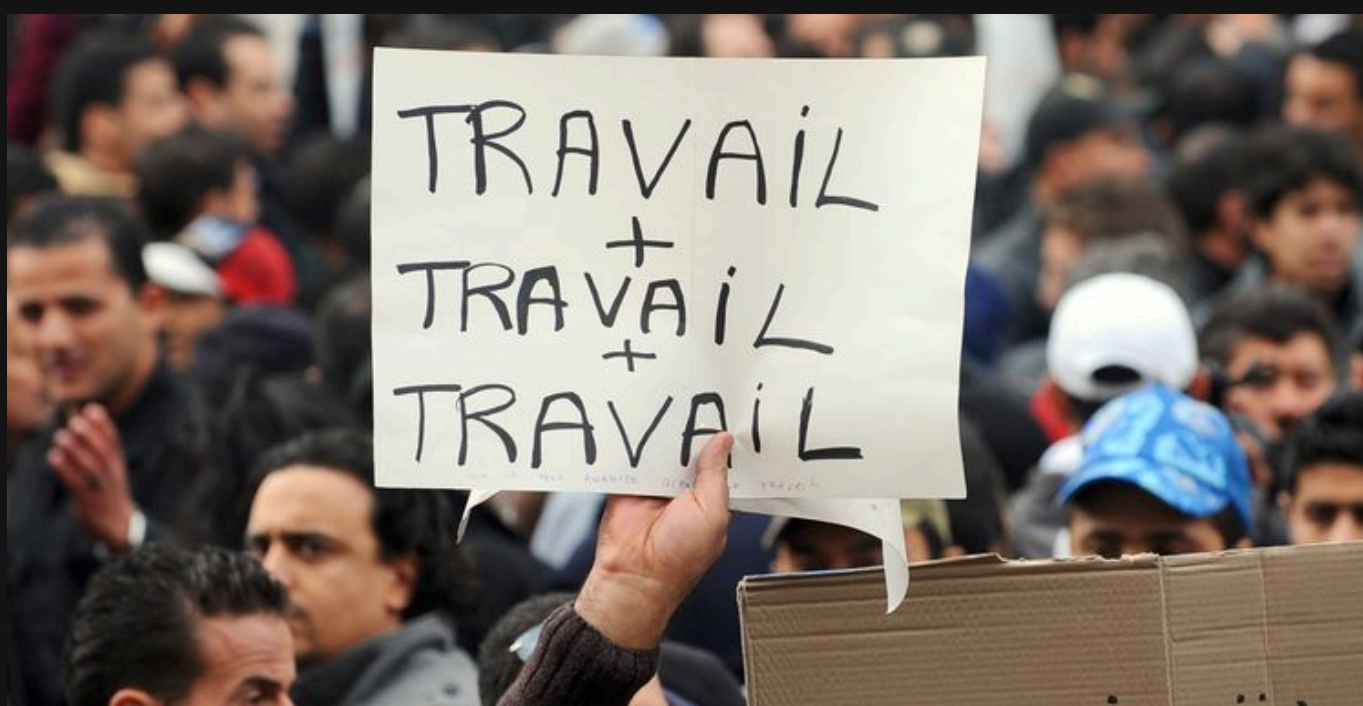
L'ODJ .TV

#SURLERING SAISON 2

**HAUSSE GÉNÉRALE DES SALAIRES
QUI VA PAYER LA FACTURE ?**

ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE

Alerte CHOMAGE



Le taux de chômage a atteint 13,7% au premier trimestre 2024
« Le taux de chômage s'est ainsi accru de 0,8 point entre les premiers trimestres de 2023 et de 2024, passant de 12,9% à 13,7%, de 17,1% à 17,6% en milieu urbain (+0,5 point) et de 5,7% à 6,8% en milieu rural (+1,1 point).

Il a également enregistré une hausse de 2 points parmi les femmes, passant de 18,1% à 20,1% et de 0,5 point parmi les hommes, de 11,5% à 12% »

ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE ALERTE



Alerte chômage

Le taux de chômage a atteint 13,7% au premier trimestre 2024, ressort-il de la récente note d'information du Haut-Commissariat au Plan (HCP) relative à la situation du marché du travail.

« Le taux de chômage s'est ainsi accru de 0,8 point entre les premiers trimestres de 2023 et de 2024, passant de 12,9% à 13,7%, de 17,1% à 17,6% en milieu urbain (+0,5 point) et de 5,7% à 6,8% en milieu rural (+1,1 point). Il a également enregistré une hausse de 2 points parmi les femmes, passant de 18,1% à 20,1% et de 0,5 point parmi les hommes, de 11,5% à 12% », précise le HCP.

13,7%

D'après la même source, le nombre de chômeurs a augmenté de 96.000 personnes entre T1-2023 et T1-2024, passant de 1.549.000 à 1.645.000 chômeurs, ce qui correspond à une hausse de 6% (+59.000 chômeurs en milieu urbain et +38.000 en milieu rural).

Le HCP fait également savoir que le taux du chômage a connu une hausse de 0,6 point à 35,9% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 1,1 point à 22% chez les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 0,9 point à 8% parmi celles âgées de 35 à 44 ans et de 0,7 point à 4,5% pour les âgées de 45 ans et plus.

Le taux de chômage des diplômés a, de son côté, enregistré une hausse de 0,5 point à 20,3%. Cette augmentation est plus prononcée parmi les détenteurs de diplômes de qualification ou spécialisation professionnelle (+2,7 points à 25,4%) et de diplômes de l'enseignement secondaire qualifiant (+1 point à 23,6%).

S'agissant du volume des actifs occupés en situation de sous-emploi, il est passé, entre le premier trimestre de 2023 et celui de 2024, de 1.075.000 à 1.069.000 personnes au niveau national (de 573.000 à 571.000 personnes en milieu urbain et de 502.000 à 499.000 en milieu rural).

Le taux de sous-emploi a stagné à 10,3% au niveau national et il s'est établi à 12,5% en milieu rural et à 9% en milieu urbain.

Pour ce qui est du volume de la population active occupée en situation de sous-emploi en termes de nombre d'heures travaillées, il est passé de 513.000 à 576.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant s'est accru de 4,9% à 5,6%.

La population active occupée en situation de sous-emploi en termes d'insuffisance du revenu ou d'inadéquation entre formation et emploi exercé est passée de 562.000 à 493.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant est passé de 5,4% à 4,8%. Ladite note révèle aussi que les secteurs ayant connu une baisse du taux de sous-emploi sont les BTP (bâtiment et travaux publics) avec 1,4 point à 19% et l'industrie y compris l'artisanat avec 0,8 point à 6,3%.

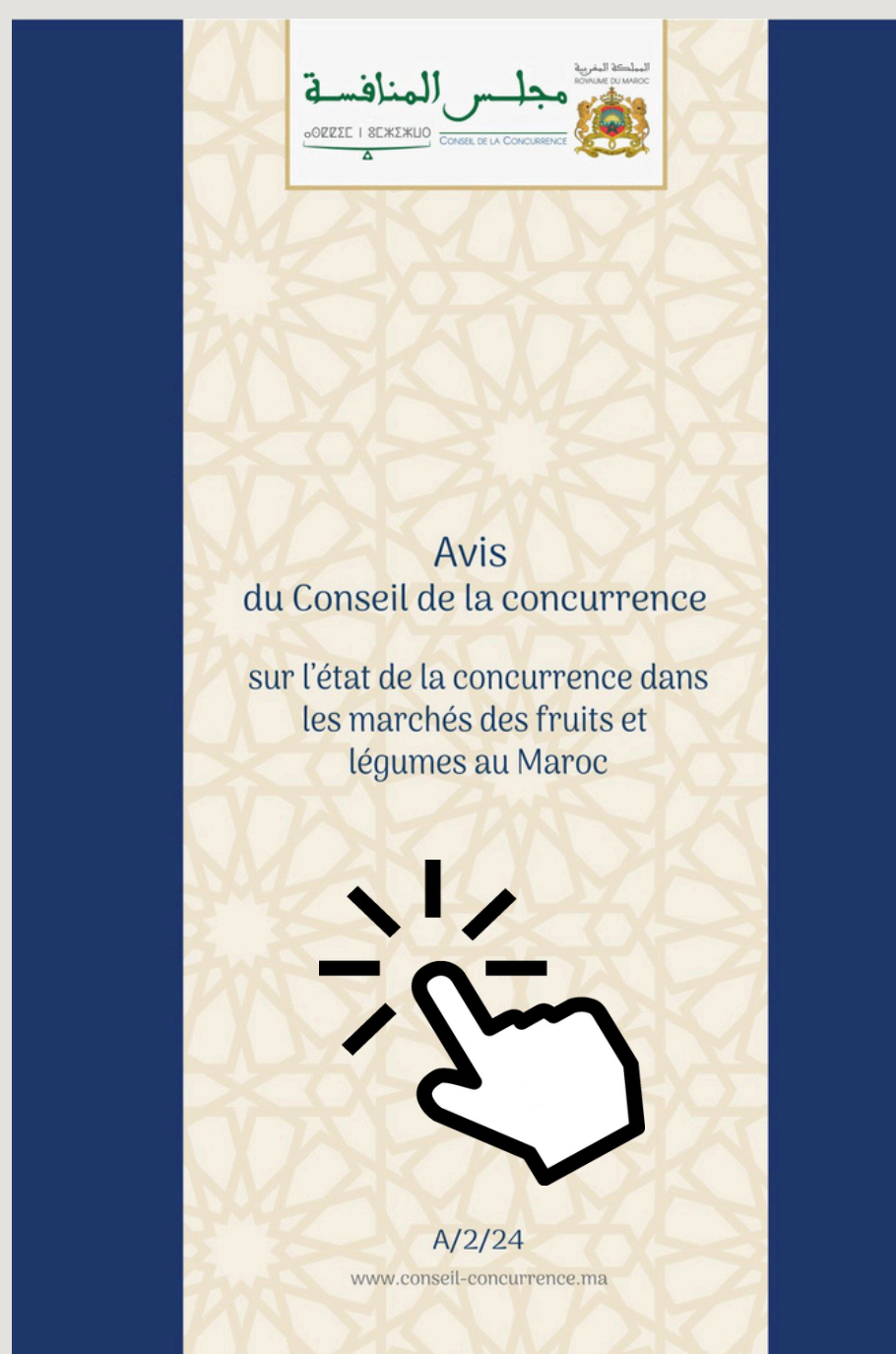
En revanche, l'agriculture, forêt et pêche et les services ont enregistré une hausse, avec respectivement 0,4 point à 12,1% et 0,5 point à 8,3%.

سيق وقيس

Rapport de la semaine

04/05/2024

Document : Avis du Conseil de la concurrence sur l'état de la concurrence dans les marchés des fruits et légumes au Maroc



**Télécharger le rapport complet en PDF
ou feuilleter en ligne la publication**

L'écriture, la parole

Livre de la semaine

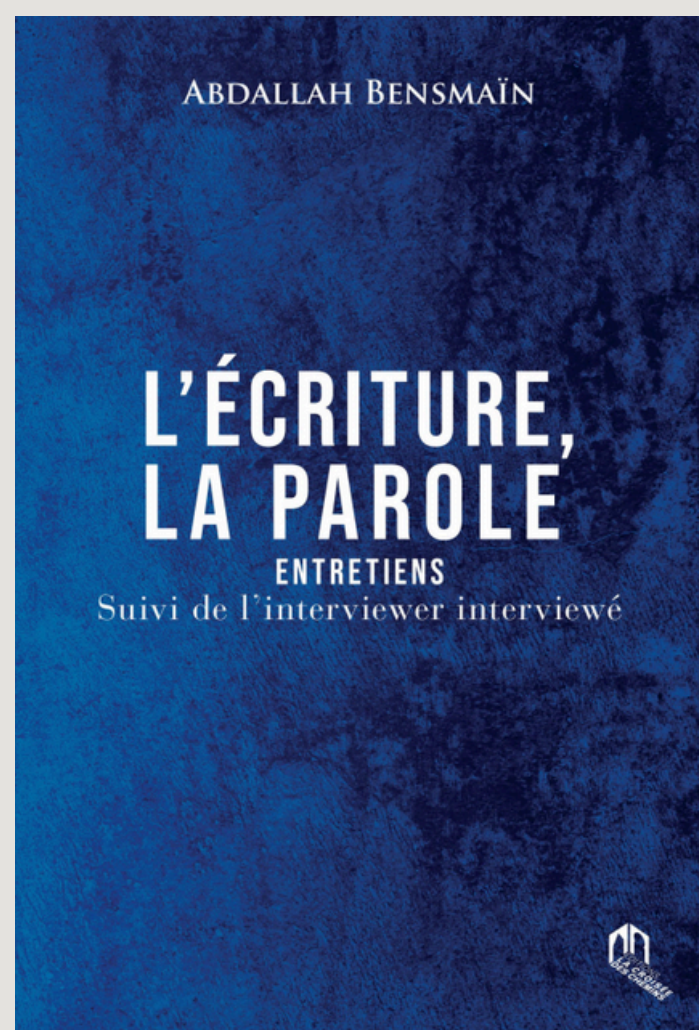
Dans la presse, l'interview est consacrée à une personne ayant une compétence professionnelle dans son domaine d'activité : politique, économie, société, science, littérature... et la liste n'est pas limitative. Née dans les années 1880-1890, l'interview appartient à « la civilisation du journal » mais n'est pas sans rappeler « la tradition conversationnelle » de l'humanité comme semblent la continuer radio et télévision « au coin du feu », s'imposant comme un « héritier du dialogue socratique ».

L'interview peut être d'information, descriptive, analytique et, enfin, de commentaire ou d'opinion. Plus globalement, l'interview est un entretien « à thème », lié à un événement ou à une pensée, sorte d'interview de fond dont la portée analytique, dans les questions comme dans les réponses qu'elles doivent susciter, est de rigueur.

L'interview peut être considérée comme un dialogue d'experts où à la pertinence des questions répondent l'explication et la profondeur d'analyse des réponses.

L'exemple par « L'écriture, la parole » qui traduit une certaine forme de passage de l'écriture de la réflexion et de la fiction, à la parole de l'explication de l'oeuvre, de la pensée, une aventure menée sans complaisance par Abdallah Bensmaïn avec des penseurs, des écrivains, des critiques littéraires, des éditeurs et des acteurs de la presse et de la communication.

Abdallah Bensmaïn





"Bennani & Associates"

Le cabinet de conseil juridique panafricain "Bennani & Associates" étend son réseau en ouvrant des bureaux à Douala (Cameroun) et à Kigali (Rwanda). Fondé par Mehdi Bennani, avocat au Barreau de New York depuis 2001, et Abdellah Moustaid, avocat au barreau de Casablanca depuis 2002, le cabinet renforce ainsi sa présence en Afrique. Après le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, et la République Démocratique du Congo, ces nouvelles implantations positionnent "Bennani & Associates" comme le cabinet indépendant le plus répandu en Afrique francophone

SMS

La Colombie rompt ses relations diplomatiques avec Israël

Le président de la Colombie, Gustavo Petro, a annoncé, le 1er mai, la rupture des relations diplomatiques avec Israël, à partir du 2 mai, en raison du génocide perpétré par l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Gustavo Petro est également signataire d'une déclaration conjointe de 18 pays appelant le Hamas palestinien à relâcher les otages israéliens qu'il détient, pour faciliter un accord sur le cessez-le-feu permanent et l'introduction des aides humanitaires dans la bande de Gaza.

La Colombie avait déjà cessé ses importations d'armes en provenance d'Israël.

Espagne : Pedro Sanchez reste au pouvoir

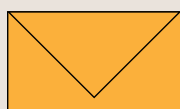
Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a déclaré, le 29 avril, son intention de rester au pouvoir et même à « gouverner avec encore plus de force », après une vague de rumeurs faisant état de sa démission, dénonçant aussi la campagne de diffamation qui a visé son épouse, Begoña Gómez, qui a été accusée de corruption.

Suite à la décision d'un tribunal espagnol d'ouvrir une procédure préliminaire contre Begoña Gómez, qui n'a toutefois pas été inculpée, Pedro Sanchez avait annoncé prendre cinq jours de congé afin de méditer sur son avenir politique..

Les Talibans veulent attirer des touristes en Afghanistan

Les Talibans, au pouvoir en Afghanistan après en avoir chassé les Américains, en septembre 2021, ont créé un institut de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie, à Kaboul, qui vient d'accueillir une trentaine d'étudiants. Il n'y a aucune femme dans le lot.

Depuis la fin de la guerre, un certain nombre de touristes s'aventurent en Afghanistan, un pays où la violence a baissé mais néanmoins empêtré dans des difficultés économiques et dont les infrastructures sont dans un état lamentable.



La Turquie rompt ses relations commerciales avec Israël

La Turquie a décidé de rompre ses relations commerciales avec Israël, en raison de « l'aggravation de la tragédie humanitaire » dans les territoires palestiniens, selon un communiqué du ministère turc du commerce publié le 2 mai.

« Les transactions d'exportation et d'importation liées à Israël ont été interrompues, couvrant tous les produits », stipule ledit communiqué, qui précise que cette mesure va demeurer en vigueur jusqu'à « ce que le gouvernement israélien autorise un flux ininterrompu et suffisant d'aide humanitaire vers Gaza ».

Il est à rappeler qu'Ankara a déjà procédé au rappel de son ambassadeur à Tel-Aviv, en novembre 2023.

Le volume des échanges entre la Turquie et Israël s'est chiffré à quelques 7 milliards de dollars en 2023.

Une cellule terroriste de cinq partisans de Daesh a été démantelée

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a démantelé, vendredi 3 mai, une cellule terroriste composée de cinq éléments partisans de l'organisation terroriste Daesh pour leur implication présumée dans la préparation de l'exécution de plans terroristes visant à porter gravement atteinte à l'ordre public.

Les mis en cause, âgés entre 22 et 46 ans, ont été interpellés par les éléments de la force spéciale relevant de la DGST à Casablanca, Tanger, Tétouan, Martil et à la commune rurale Ounagha dans la province d'Essaouira, indique un communiqué du BCIJ, précisant que les détails de leurs projets terroristes ont été dévoilés suite aux recherches et investigations entamées par les services de la DGST.

Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que les suspects, qui ont prêté allégeance au soi-disant califat de l'organisation Daesh, ont exprimé leur intention d'exécuter des projets terroristes visant des installations vitales et des institutions sécuritaires, parallèlement à leur adhésion à des campagnes incitant à la violence, selon la même source.

Les mêmes recherches ont démontré que l'un des membres de cette cellule terroriste, qui a des connaissances dans le domaine électronique, a planifié la fabrication d'engins explosifs, souligne le communiqué.

Les membres de cette cellule terroriste ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet chargé des affaires du terrorisme, en vue d'élucider la nature des liens de cette cellule terroriste et identifier ses plans et projets destructeurs, conclut la même source.

L'Aziz Akhannouch n'écarte pas un remaniement ministériel

Aziz Akhannouch a abordé publiquement, pour la première fois, ce qui se dit en coulisses depuis bientôt deux mois. Il s'agit de la possibilité de procéder à un remaniement ministériel après le congrès de l'Istiqlal.

Ainsi, les partis de la majorité prendront une pause pour déterminer les priorités. Selon lui, quand tous les alliés seront prêts, « nous verrons comment gérer la prochaine étape ».

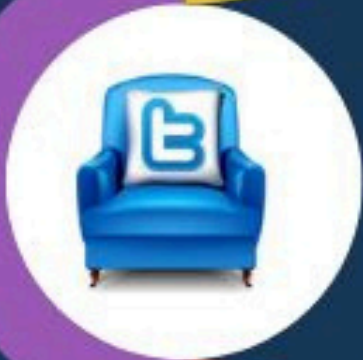
Akhannouch n'a pas fourni de détails sur le remaniement, Il s'est contenté des généralités pour souligner que pendant deux ans et demi, « les mêmes ministres ont travaillé et obtenu de bons résultats. Nous verrons ce qui se passera lorsqu'on entame la discussion entre les partis de la majorité ».

Espace des Opinions

Les nôtres et les vôtres

Sur L'ODJ Média

CHRONIQUES



TRIBUNES



ANALYSES



EMISSIONS



PODCASTS

ZLECAf-Maroc : Une symbiose prometteuse pour un avenir économique radieux

Le bilan à mi-mandat du gouvernement selon Abdeslam Seddiki

Podcast : Et finalement, Aziz Akhannouch parla aux Marocains...

Émission politique de la semaine : Congrès de l'Istiqlal

Mon espoir était qu'on ait l'ennemi dont on puisse être fiers !

Du Stade au Labo : Quand le Sport et la Science se rencontrent dans une symphonie étonnante

Face au sionisme, aucun compromis sur les valeurs!

ZLECAf-Maroc : Une symbiose prometteuse pour un avenir économique radieux

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) et le Maroc entament une nouvelle ère de coopération économique, marquée par une symbiose prometteuse pour un avenir économique radieux. Le Maroc, en tant que leader économique en Afrique, a fait preuve d'un fort engagement envers l'intégration économique africaine. Cette alliance stratégique entre le Maroc et la ZLECAf pourrait non seulement stimuler la croissance économique du Maroc, mais aussi renforcer l'intégration économique de l'Afrique, ouvrant ainsi la voie à un avenir économique radieux pour le continent tout entier.

aux premières heures de l'année 2024, le Maroc a cherché à capitaliser sur l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf. A cet effet, un ensemble de mesures et de négociations ont eu lieu en vue de répondre à un besoin du secteur privé ayant un potentiel d'investissement et d'ouverture sur l'Afrique remarquable.

Un premier pas de départ fut la publication de la circulaire n°6530/223 par l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects (ADII) en mois de janvier, ayant mis en avant une première liste regroupant environ 90% des produits soumis à un démantèlement tarifaire. Cette circulaire se positionne en tant qu'instrument de locomotion d'opérationnalisation de la ZLECAf.

Elle revêt un aspect juridico-technique pré-requis aux faits l'ayant suivi. Il s'agit essentiellement de l'appel à manifestation d'intérêt aux programmes d'accompagnement à l'export lancés par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), en concertation avec l'Agence Marocaine du Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), et l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) pour une seconde édition lancée au cours du premier trimestre 2024, ambitionnant ainsi en vertu de cette édition des objectifs plus grands et un accompagnement encore plus massif. Ces visées se traduisent par la ventilation dudit programme en deux sous programmes, à savoir le programme "Primo-Exportateurs" destiné aux entreprises débutantes, et le programme "Go To Market" destiné aux autres entreprises.

Rappelant que cette circulaire permet le démantèlement tarifaire en faveur d'un ensemble de produits majoritairement industriels et autres qu'agricoles, et soulignant la portée et le champs d'application des programmes précités, cela amène à évaluer la concordance et la cohérence des politiques sectorielles et des accords de libre-échange conclus et ratifiés par le Royaume.

Anass Erradi
Consultant Junior
en Intelligence
stratégique



Quant à l'attention attirée à l'égard de l'étude de l'impact de ces mesures et programmes, et à l'instar de l'intérêt suscité par d'autres acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux à ce sujet, notamment la Casa Finance City Authority (CFC Authority), BMI Fitch Solutions, une masse considérable de chercheurs, de médias et d'instances économiques internationales se sont intéressées et ont observé de près le potentiel que présente la ZLECAf pour le Maroc, étant la plus grande zone de libre-échange au monde, présentant un potentiel de près de 1.3 Milliards de consommateurs, soit environ 15% du commerce mondial, un chiffre susceptible d'être amené aux alentours des 34% une fois les négociations achevées.

De son côté, le Secrétariat de la ZLECAf s'efforce de conduire et d'achever les négociations dans les meilleures conditions, tout en exhortant à l'issue de chaque réunion les représentants des Etats Membres à veiller sur la mise en œuvre d'un cadre législatif, économique et socio-culturel favorable.



ZLECAf-Maroc : Une symbiose prometteuse pour un avenir économique radieux

Conscients du haut potentiel que représente le commerce intra-africain pour le développement continental, désireux d'aboutir à des horizons prospères et historiques, le Secrétariat et les Etats Membres optent pour un modèle de diplomatie économique inclusif, consistant à inclure dans cette diplomatie tous les acteurs publics et privés. Incités à s'aligner à l'Accord portant création de cette zone de libre-échange, les Etats à leur tour exhortent leurs acteurs publics et privés à se conformer aux protocoles relevant de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange Africaine, à savoir les protocoles sur le commerce des marchandises, des services, du commerce électronique, des investissements, du règlement des différends et enfin de la femme et des jeunes dans le commerce.

Cette inclusion s'ajoutant au reste des mesures adoptées, favorise l'opérationnalisation de l'Accord et protocoles précités, visant ainsi l'éruption des transactions commerciales intra-africaines et aspirant vers une union douanière.

A cet effet, après avoir déposé les instruments de ratification auprès du Secrétariat de la ZLECAf, le Maroc se positionne désormais en tant que leader au sein du continent en adoptant une démarche proactive plus que réactive à l'égard de la ZLECAf, cela se traduit par le volume des investissements qui marque une présence considérable au sein du continent (Le Maroc est le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest et le deuxième investisseur africain sur le continent), une plaidoirie pour l'opérationnalisation effective de la ZLECAf comme étant une étape cruciale vers la réalisation de l'intégration régionale du continent, et enfin un engagement inconditionnel à forger une identité commerciale du "Made in Africa".

Ainsi, les coopérations commerciales bilatérales du Maroc avec les pays africains sont un pilier essentiel pour renforcer sa position de leader continental dans le cadre de la ZLECAf.

Le Maroc a conclu 14 accords commerciaux bilatéraux. Ces accords ont permis d'augmenter significativement les échanges commerciaux entre le Maroc et ces pays, en passant de 28,37 milliards de dirhams en 2010 à 64,43 milliards de dirhams en 2022, soit une augmentation de 127,1%. De plus, le Maroc a investi massivement dans des secteurs clés de l'économie africaine tels que la finance, les télécommunications et les infrastructures de base.

Ces investissements ont non seulement stimulé la croissance économique du Maroc, mais ont également contribué au développement socio-économique des pays partenaires. En outre, le Maroc a été parmi les premiers pays à signer l'accord de la ZLECAf, démontrant ainsi son engagement envers l'intégration économique africaine.

En somme, grâce à ses coopérations commerciales bilatérales et à son engagement envers la ZLECAf, le Maroc est en bonne voie pour renforcer sa position de leader continental.



La ZLECAf : Un marché unique pour l'Afrique La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est un accord commercial visant à créer un marché unique pour les biens et services en Afrique. Il vise à libéraliser 90% des lignes tarifaires et à harmoniser les règles douanières entre les pays membres.

La ZLECAf offre de nombreuses opportunités pour l'Afrique, notamment en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. Elle permettra aux entreprises africaines d'accéder à un marché plus large et de renforcer leur compétitivité.

La mise en œuvre de la ZLECAf présente également des défis, notamment en termes de coordination entre les pays membres et de développement des infrastructures. Il est important de s'assurer que les avantages de la ZLECAf soient équitablement répartis entre tous les pays et tous les secteurs.

Le bilan à mi-mandat du gouvernement selon Abdeslam Seddiki

En présentant le bilan mi-mandat la semaine dernière devant les deux chambres parlementaires, le Chef du gouvernement n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction de ce qui a été réalisé. Qui plus est, il estime que les réalisations ont « dépassé toutes les attentes ». Sans préciser s'il s'agissait des attentes du gouvernement ou des attentes des citoyens. Une différence de taille !

Il y avait dans le discours présenté devant le parlement un biais méthodologique qui empêche d'en faire une bonne lecture. En effet, quand on présente un bilan, c'est par rapport à des objectifs annoncés initialement soit dans la déclaration gouvernementale - qui constitue un contrat entre le gouvernement et le peuple- soit dans les lois votées par le parlement dont notamment les lois de finances. Tel n'était pas le cas à de rares exceptions.

On s'est limité à avancer une « corbeille » de chiffres sur les différents secteurs sans les mettre en adéquation avec les engagements pris. Par ailleurs, sur certaines questions « gênantes », le gouvernement n'avait pratiquement rien à dire faisant sienne la boutade selon laquelle « ce qu'il y a de mieux à faire est de ne rien faire ». C'est ce qu'on peut relever concernant la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la lutte contre l'économie de rente, l'enrichissement illicite, le conflit d'intérêts, les cadeaux accordés au grand capital...

Une autre limite méthodologique de la présentation de ce bilan à mi-mandat réside dans le fait qu'il est plus quantitatif que qualitatif. Ainsi, les chiffres, nonobstant leur importance, ne sont pas suffisants à eux seuls pour traduire la réalité et surtout le ressenti des populations.

Le gouvernement a beau exprimer sa satisfaction de son bilan, ce qui est somme toute normale, mais ce n'est guère suffisant pour convaincre et avoir l'adhésion des citoyens qui sont les « récipiendaires » des politiques publiques. Le gouvernement est là en principe pour servir d'abord les citoyens et les rendre heureux.

Prenons juste un exemple, celui de la généralisation de la protection sociale qui constitue effectivement un « chantier révolutionnaire » et nous étions les premiers à le reconnaître.

Ce qui intéresse le citoyen, c'est d'abord une facilité d'accès aux soins de qualité et un accueil humain dans les établissements de santé, de préférence publics.

Sans polémique aucune, il faut reconnaître qu'on est loin malheureusement d'atteindre cet objectif. Pour se faire soigner, il faudrait avoir des moyens et s'adresser à une clinique privée. D'ailleurs, un chiffre sur lequel on aimerait bien avoir l'avis du Gouvernement : plus de 80% des dépenses de la santé profitent au secteur privé ! La marchandisation de la santé avance à grands pas.



En outre, certaines questions sont à peine abordées, voire gentiment esquivées. C'est le cas de la problématique de l'emploi et du chômage. Sur cette question sociale qui est déterminante pour assurer la dignité des citoyens et la prospérité du pays, la politique gouvernementale a connu un échec.

Ainsi, on estime que le programme « Awrach », doté d'une enveloppe de 4,5 milliards DH, a créé 221000 emplois !

Des emplois fictifs dans la mesure où ils n'apparaissent pas dans les statistiques du HCP. Le gouvernement reconnaît que les activités non agricoles ont créé en moyenne 116000 postes d'emplois en 2022 et 2023 contre une moyenne de 58 000 postes d'emplois entre 2010-2015 et une moyenne de 66000 entre 2016-2021.

Ce qui est juste mais il oublie de préciser que cela est dû à la création en 2022 de 164 000 emplois dans les services qui sont pour l'essentiel des emplois précaires et de survie.



Le bilan à mi-mandat du gouvernement selon Abdeslam Seddiki



Comment alors expliquer la hausse vertigineuse du taux de chômage en 2023 à un niveau jamais atteint au cours des deux dernières décennies ?

Pour résoudre cette énigme, le Gouvernement, visiblement en panne d'inspiration, compte recourir aux services d'un bureau d'études étranger, en l'occurrence McKinsey.

Ce même Bureau qui a élaboré le fameux « Plan Maroc Vert » dont on paie aujourd'hui les frais !

Précisons, toutefois, que nous ne sommes pas par principe, ou par chauvinisme, contre le recours à une expertise étrangère. Au contraire, à chaque fois que nous manquons d'une expertise dans un domaine de pointe, il n'y a aucun complexe pour recourir à un apport étranger.

Et tous les pays sont passés par là y compris le géant chinois. Mais dans un domaine comme celui de l'emploi, comme d'ailleurs celui de l'agriculture et autres, notre pays dispose de compétences qui n'ont rien à envier aux compétences étrangères.

Ce dont nous avons besoin en la matière c'est d'une stratégie faite par les Marocains, avec les Marocains et pour les Marocains.

Pour rappel, nous avons élaboré une stratégie nationale pour l'emploi en 2015 qui a été considérée par l'Organisation Internationale du Travail parmi l'une des meilleures au niveau de la région MENA.

C'est un travail réalisé par un groupe de Marocains, universitaires et praticiens, avec l'implication des partenaires sociaux et des principaux ministères concernés par l'emploi.

Cette stratégie, débattue et adoptée par le Conseil de gouvernement de l'époque (2 juillet 2015), est accessible sur les sites de l'OIT et du Ministère de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences (MIEPEEC).

Bien sûr, il ne suffit pas de confectionner de bonnes stratégies, domaine dans lequel nous excellons, encore faut-il les mettre en application.

Ainsi la stratégie nationale pour l'emploi ne demande qu'à être actualisée et surtout appliquée.

Par conséquent, recourir à un Bureau d'études étranger est économiquement injustifié et politiquement inacceptable.

Un tel acte constitue un mépris de notre intelligence collective et un manque de confiance à l'égard des compétences scientifiques dont regorgent nos universités et notre administration.

Sans oublier l'apport des Marocains du Monde. Seuls les Marocains seraient en mesure d'apporter les solutions adéquates à nos problèmes.

De grâce Monsieur le Chef du gouvernement, ne dilapidez pas les deniers publics pour enrichir les bureaux d'études étrangers qui n'apportent aucune valeur ajoutée.

Si ce n'est des PowerPoint en couleurs que nous autres Marocains saurons mieux le faire.

Avec une vision nationale et un esprit patriotique en plus !



PODCAST POLITIQUE DE LA SEMAINE

Et finalement, Aziz Akhannouch parla aux Marocains...



Faut-il se réjouir des récentes prises de parole du chef du gouvernement Aziz Akhannouch ? Faut-il ne garder que cela à l'esprit, l'homme étant taiseux (en public) depuis ces deux dernières années, ou aller au fond des choses et analyser ce que le patron de la majorité a dit, ou n'a pas dit ? Les deux.



Par Aziz Boucetta



Émission Politique de la semaine

CONGRÈS DE L'ISTIQLAL : LE PLUS DUR EST FAIT OU RESTE À FAIRE ? CETTE QUESTION FERA L'OBJET DU DÉBAT DE L'INFO EN FACE. POUR EN DISCUTER, RACHID HALLAOUY REÇOIT ADNANE BENCHEKROUN, VICE-PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE DES ÉCONOMISTES DE L'ISTIQLAL.



Mon espoir était qu'on ait l'ennemi dont on puisse être fiers !

Le pouvais me contenter du titre. Il en dit long, très long. Il dit tout. C'est le sentiment ou plutôt la plus grande frustration qui a accompagnée mon existence pendant des décennies, dans une constance amère, dégoûtante, déroutante : que mon pays, le Royaume du Maroc, n'ait eu que les dirigeants algériens successifs comme ennemis.

Je sais qu'on ne choisit même pas sa famille ni ses voisins et encore moins ses ennemis. Mais quand même !!! Le destin pouvait être un peu plus indulgent en nous épargnant des ennemis aussi proches, débiles, sans sens ni consistance ni scrupule.

De l'ingratitude, alors que les annales de l'histoire sont indélébiles, aux fuites en avant successives, aux fixations dépressives et ininterrompues, aux propagandes moyenâgeuses, aux mensonges répugnants, aux jeux inlassables, de gamins mal élevés, dans des eaux troubles, nauséabondes, aux tous derniers agissements dans le ... sport, qui m'ont donné la rage que rien n'est parvenu à retenir, à contenir.

La liste est longue. J'ai dit liste ?!! Aucune liste, à elle seule, ne peut contenir tous leurs déboires venimeux, haineux, perfides.

J'ai beaucoup trop de peine pour cette déchéance de la politique, pour un si brave peuple qui traîne encore des dirigeants qui ne le méritent pas.

Socrate disait un jour :

"Parle que je puisse te voir".
J'ose le paraphraser
modestement ici en disant à
tout dirigeant de cette trame
ratée : tais-toi que je puisse
t'entendre

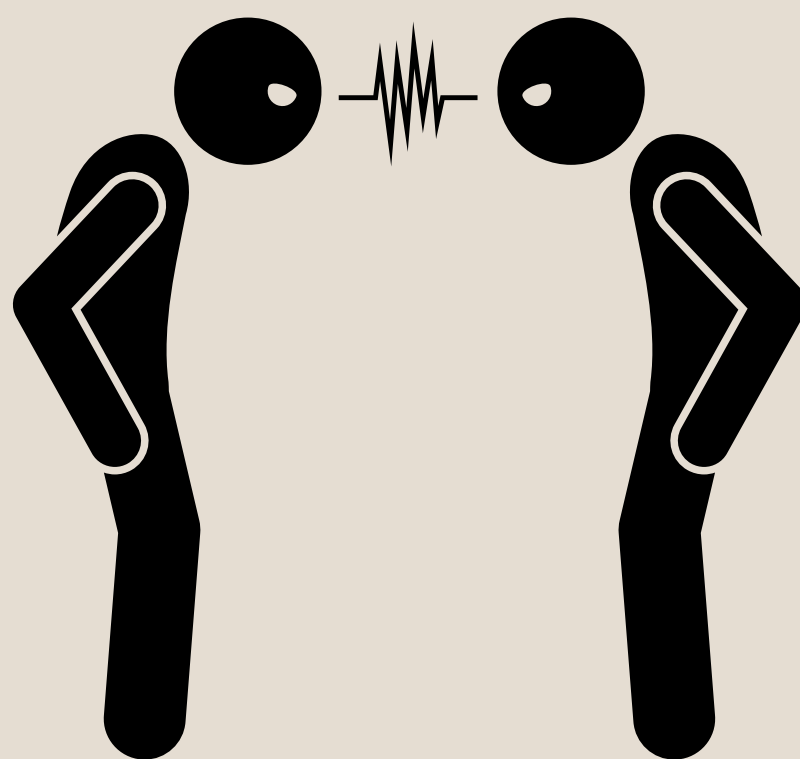


Une nuance qui a quand même toute son importance :

vous n'êtes pas nos ennemis, vous ne méritez pas cette qualité, cet honneur, ce privilège, cette stature.

C'est nous qui sommes l'ennemi que vous avez chimériquement inventé pour vous dissimuler, pour vous justifier, pour vous excuser quotidiennement face à votre peuple frère.

Ma seule consolation face à cette pièce de théâtre sans intérêt ni objet, qui n'a que trop duré, face à ce cirque ennuyeux, désolant, c'est qu'à défaut d'avoir les ennemis dont on puisse être fier, Le Royaume du Maroc a les amis, les partenaires, les alliés dont il est très fier.



Du Stade au Labo : Quand le Sport et la Science se rencontrent dans une symphonie étonnante

Un paradoxe saisissant caractérise notre époque : alors que les records sportifs tombent les uns après les autres, l'activité physique mondiale s'effondre.

Cette contradiction met en lumière l'importance de distinguer le sport de haut niveau, où la performance est reine, de l'activité physique quotidienne, essentielle à la santé de tous.

Le sport, dans sa dimension compétitive, devient un laboratoire vivant pour la science, un terrain d'expérimentation unique où l'on explore les mécanismes du corps humain, les lois de la physique et les secrets de la performance optimale.

La technologie, fruit de la recherche scientifique, révolutionne le monde du sport. Des matériaux ultra-légers aux équipements aérodynamiques, l'innovation est omniprésente.

Les chaussures de course, les raquettes de tennis, les combinaisons de natation... Tout est optimisé pour améliorer les performances et repousser les limites du corps humain.

Les scientifiques et les ingénieurs travaillent main dans la main pour créer des équipements toujours plus performants, qui permettent aux athlètes d'atteindre des sommets jamais égalés.

Mais la science du sport ne se limite pas au physique. La préparation mentale, la gestion du stress, la concentration...

Autant d'aspects psychologiques cruciaux pour atteindre le sommet. Le mental est le champion caché qui fait la différence entre le bon et l'exceptionnel.

Les psychologues du sport explorent les méandres de l'esprit pour aider les athlètes à développer leur force mentale, à gérer la pression et à atteindre leur plein potentiel.

Oubliez les stéréotypes du sportif musclé et du scientifique reclus dans son laboratoire. Le sport et la science entretiennent une relation symbiotique fascinante, une véritable danse où chacun nourrit l'autre dans une quête d'excellence et de compréhension. Cette alliance inattendue repousse les limites du possible, tant sur le terrain que dans le laboratoire.



L'activité physique, quant à elle, est un "médicament" puissant pour lutter contre les maladies chroniques et améliorer la santé globale.

La science du sport explore les mécanismes de l'activité physique pour encourager sa pratique et améliorer la santé des populations. Les chercheurs étudient les effets de l'exercice sur le corps et l'esprit, afin de développer des programmes d'entraînement adaptés à tous et de promouvoir les bienfaits de l'activité physique pour la santé publique.

Les connaissances acquises dans le domaine du sport profitent à d'autres secteurs, comme l'exploration spatiale, la rééducation, l'ergonomie... Le sport et la science s'enrichissent mutuellement dans

un échange constant et fructueux. Les techniques de récupération musculaire développées pour les athlètes sont adaptées aux patients en rééducation. Les matériaux ultra-légers utilisés dans les équipements sportifs trouvent des applications dans l'industrie aérospatiale.

Le sport et la science, loin d'être des mondes cloisonnés, se nourrissent l'un l'autre dans une synergie créative et bénéfique pour tous.



Face au sionisme, aucun compromis sur les valeurs!



Youssef HINDI
Hassan El JAI

Chaine ODC TV de
Rachid Achachi

Dans cette entretien avec Youssef Hindi et Hassan El Jai, nous analysons avec profondeur les contradictions du système autour de la question palestinienne, ainsi que les faux choix que l'oligarchie nous propose à travers des choix idéologiques périlleux :

Etre pro-palestinien aux côtés des LGBTistes, ou anti-LGBT aux côtés des sionistes.

Comment ne pas tomber dans ce piège ? La réponse dans cette entretien.



LA WEB RADIO

#MDM

DES MAROCAINS
DU MONDE

+750.000

AUDITEURS PAR MOIS

ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIQUE



DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger notre application
mobile sur Android !



SCAN ME!

TEST-DRIVE : THE NEW LAND ROVER DEFENDER
ROAD-TRIP DU TOUT-TERRAIN EN MODE LUXE SUR LES PISTES DU DÉSERT D'A.



AUTO **MAG**

N° 03 : AVRIL 2024

MARCHÉ DE L'OCCASION

UN MARCHÉ EFFERVESCENT, MAIS FREINÉ PAR L'INFORMEL !



KIA Sportage
PLUS MATURE
ET TOUJOURS À LA PAGE



SCAN ME!

SERVICE APRÈS-VENTE
un marché juteux de 6 MMDH



MAROC : L'ÈRE EURO 6
bouffe un vent d'air pur !



AFAF HAMDOUNE
la pionnière sur deux roues

